

ACTIF		Arrêté au 31/12/2025			31/12/2024
		Durée 12 mois			12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Frais d'établissement					
Frais d'établissement					
Frais d'établissement		20 864,19	-12 553,99	8 310,20	5 423,93
TOTAL I		20 864,19	-12 553,99	8 310,20	5 423,93
Actif Immobilisé					
Immobilisations Incorporelles					
Frais de recherche et développement		5 904,38	-2 079,64	3 824,74	5 005,61
Donations temporaires d'usufruits					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs		32 814,34	-27 644,56	5 169,78	7 580,84
Immobilisations Corporelles					
Terrains		1 088 000,00		1 088 000,00	1 088 000,00
Constructions		6 169 703,93	-2 861 661,42	3 308 042,51	3 311 282,35
Installations techniques matériel et outillage industriel		876 034,53	-576 020,77	300 013,76	333 650,96
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		945 812,19	-560 275,28	385 536,91	408 794,40
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations		720,50		720,50	720,50
Créances rattachées à des participations					
Autres titres Immobilisés		837 451,50		837 451,50	837 451,50
Prêts					
Autres Immobilisations Financières		223 639,40		223 639,40	277 968,50
TOTAL II		10 180 080,77	-4 027 681,67	6 152 399,10	6 270 454,66
Comptes de Liaison					
Comptes de Liaison					
Comptes de Liaison					
TOTAL III					
Actif Circulant					
Stocks et en cours					
Stocks et en cours		39 176,33		39 176,33	36 800,12
Créances					
Créances redevables usagers et comptes rattachés		687 097,85	-380,09	686 717,76	833 796,28
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		453 227,05		453 227,05	287 059,22
Charges constatées d'avance		13 175,68		13 175,68	10 470,62
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		4 400 419,50		4 400 419,50	4 700 888,05
TOTAL IV		5 593 096,41	-380,09	5 592 716,32	5 869 014,29
Frais d'émission des emprunts					
Frais d'émission des emprunts					
Frais d'émission des emprunts					
TOTAL V					
Prime de remboursement des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts					
TOTAL VI					
Ecart de conversion Actif					
Ecarts de conversion Actif					
Ecarts de conversion Actif					
TOTAL VII					
TOTAL GENERAL		15 794 041,37	-4 040 615,75	11 753 425,62	12 144 892,88

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
		Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		975 385,06	975 385,06
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires		64 584,86	64 584,86
Fonds propres complémentaires		542 391,00	542 391,00
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		3 319 555,38	3 280 207,22
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		714 003,51	674 655,35
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau		883 767,45	672 115,35
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		-557 364,74	-511 716,97
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		649 757,00	251 000,26
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		319 632,60	5 209,97
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		6 435 440,75	5 785 683,75
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		115 547,03	76 414,12
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		37 943,92	251 499,39
TOTAL I		6 588 931,70	6 113 597,26
Fonds reportés et dédié:			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		980 104,22	769 757,85
TOTAL II		980 104,22	769 757,85
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
		80 265,78	80 265,78
TOTAL IV		80 265,78	80 265,78
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 067 405,47	4 197 372,10
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		27 646,50	25 103,28
Instruments financiers à terme			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		355 481,71	325 681,87
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		543 813,35	511 415,20
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Autres dettes			
Autres dettes		104 500,91	-121 669,54
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		5 275,98	30,00



P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
TOTAL V		4 104 123,92	5 181 271,99
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pass			
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passi			
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pas			
TOTAL VI			
TOTAL GENERAL		11 753 425,62	12 144 892,88



Compte de résultat

Consolidé total

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	410,00	0,01	480,00	0,01	-70,00	-14,58
Ventes de biens	346 537,97	4,84	418 017,60	6,38	-71 479,63	-17,10
-dont ventes de biens en nature						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so						
Ventes de prestations de services	246 255,74	3,44	290 221,59	4,43	-43 965,85	-15,15
-dont parrainages						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s	38 882,72		48 243,92			
Ventes de biens et services	592 793,71	8,28	708 239,19	10,81	-115 445,48	-16,30
Concours publics et subvt° exploitation	7 156 273,42	100,00	6 549 765,16	100,00	606 508,26	9,26
-dont contributions financières autorités tarifications	7 139 488,45		6 503 012,32			
Versements fondateurs ou consommation dotation consommptible						
Ressources liées à la générosité du public	818,66	0,01	147,84	0,00	670,82	453,75
. Dons manuels	818,66	0,01	147,84	0,00	670,82	453,75
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	7 157 092,08	100,01	6 549 913,00	100,00	607 179,08	9,27
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 206,76	0,03	131 015,66	2,00	-128 808,90	-98,32
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles	1 320,00	0,02			1 320,00	
Utilisations des fonds dédiés	45 719,10	0,64	29 799,87	0,45	15 919,23	53,42
Autres produits	9 680,95	0,14	641 136,15	9,79	-631 455,20	-98,49
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	7 809 222,60	109,12	8 060 583,87	123,07	-251 361,27	-3,12
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	241 005,05	3,37	707 269,95	10,80	-466 264,90	-69,92
Variation de stocks	-771,08	-0,01	2 071,04	0,03	-2 842,12	-137,23
Autres achats et charges externes	2 617 647,55	36,58	2 222 551,30	33,93	395 096,25	17,78
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	249 438,72	3,49	298 871,62	4,56	-49 432,90	-16,54
Salaires	2 688 305,89	37,57	3 160 343,78	48,25	-472 037,89	-14,94
Cotisations sociales	946 209,49	13,22	1 202 958,37	18,37	-256 748,88	-21,34
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	355 070,53	4,96	341 507,41	5,21	13 563,12	3,97
Dotations aux provisions	1 087,88	0,02	34 638,23	0,53	-33 550,35	-96,86
Valeurs comptables des immobilisations cédées	3 097,39	0,04			3 097,39	
Report en fonds dédiés	42 510,00	0,59	41 678,28	0,64	831,72	2,00
Autres charges	7 115,33	0,10	1 957,08	0,03	5 158,25	263,57
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	7 150 716,75	99,92	8 013 847,06	122,35	-863 130,31	-10,77
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	658 505,85	9,20	46 736,81	0,71	611 769,04	1 308,97
Produits financiers						
De participations	18 335,68	0,26	13 666,77	0,21	4 668,91	34,16
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé	57 674,25	0,81	90 572,66	1,38	-32 898,41	-36,32
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations & provisions						
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	76 009,93	1,06	104 239,43	1,59	-28 229,50	-27,08
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	91 653,16	1,28	98 448,84	1,50	-6 795,68	-6,90
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	91 653,16	1,28	98 448,84	1,50	-6 795,68	-6,90
RESULTATS FINANCIERS	-15 643,23	-0,22	5 790,59	0,09	-21 433,82	-370,15
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	642 862,62	8,98	52 527,40	0,80	590 335,22	1 123,86
Produits exceptionnels			227 645,66	3,48	-227 645,66	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V			227 645,66	3,48	-227 645,66	-100,00
Charges exceptionnelles			3 559,13	0,05	-3 559,13	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI			3 559,13	0,05	-3 559,13	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			224 086,53	3,42	-224 086,53	-100,00
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	-6 894,38	-0,10	25 613,92	0,39	-32 508,30	-126,92



Compte de résultat

Consolidé total

Arrêté au :						
31/12/2025			31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
TOTAL VIII	-6 894,38	-0,10	25 613,92	0,39	-32 508,30	-126,92
PRODUITS	7 885 232,53	110,19	8 392 468,96	128,13	-507 236,43	-6,04
CHARGES	7 235 475,53	101,11	8 141 468,95	124,30	-905 993,42	-11,13
EXCÉDENT OU DÉFICIT	649 757,00	9,08	251 000,01	3,83	398 756,99	158,87
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée	319 632,60		5 209,87			



Compte de résultat

Consolidé total

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat						
CONTRIBUTIONS PRODUITS						
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
CONTRIBUTIONS CHARGES						



Association A.P.R.E.S.

COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2025

AU : 31-12-2025

N N-1

EXERCICE : 2025 2024

Durée : 12 mois 12 mois

ANNEXE

INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

OBJET SOCIAL :

L'objet de l'Association Pour la Réinsertion Sociale (APRES) fondée en 1977 est inscrit dans l'article 3 de ses statuts, à savoir " favoriser le plus largement possible les conditions de travail, d'hébergement, de suivi hospitalier et post-hospitalier, d'insertion sociale, d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle ainsi que l'épanouissement des personnes en difficulté qu'elle accueille "

La mission de l'Association APRES est de répondre à l'exclusion et à la souffrance des personnes atteintes de troubles psychiques. Proposer des solutions de soins et de réinsertion et offrir des passerelles entre l'hospitalisation et la vie en société, via si nécessaire, des structures médico-sociales variées, est son objectif.

ACTIVITES ET MISSIONS SOCIALES REALISEES & MOYENS MIS EN OEUVRE :

Pour cela, l'association a créé les établissements suivant sur les sites de Toulouse et Nailloux (Haute Garonne) :

* Site de Toulouse (31400)

- Centre Post Cure Sanitaire

Le centre de post-cure psychiatrique a un agrément de 50 places d'hospitalisation dont 19 places en hospitalisation complète et 31 en hospitalisation de jour (du lundi au vendredi). Il accueille des hommes et des femmes présentant des troubles psychiques stabilisés et dont les difficultés entraînent souvent une rupture avec le milieu social, professionnel ou familial.

Situé à la charnière du sanitaire et du social, l'établissement propose des activités menées par une équipe médico-éducative, dans un but de construire progressivement un projet d'insertion.

- Service d'Accompagnement Médico Social pour Adulte Handicapés (SAMSAH Le Razès)

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) est autorisé à accompagner 39 personnes, résidant à Toulouse et sa banlieue Est. Le service est ouvert toute l'année.

Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médicosocial adapté comportant la coordination des soins, de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes présentant un trouble psychique en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes. Il propose donc un soutien pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi social et paramédical en milieu ouvert.

* Site de Nailloux (31560)

- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT du Razès)

Il s'agit d'un établissement médico-social qui relève, pour l'essentiel, des dispositions figurant dans le code de l'action sociale et des familles. Il offre aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

L'ESAT du Razès a un agrément afin d'accompagner 55 personnes en situation de handicap psychique, orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Les activités proposées en atelier (ci-après) et le soutien socio-éducatif, formation... ont pour but de permettre l'acquisition et le développement des compétences techniques, professionnelles et sociales en vue d'une insertion socio-professionnelle :

Maraichage biologique : production de légumes certifiés Agriculture biologique en plein champ et en serre sur notre site de Nailloux.

Conserverie et légumerie : cet atelier de production a une activité de préparation de conserves et transformation de viandes ainsi que la transformation et le conditionnement de légumes.

Restauration & service en salle

Cet atelier anime une auberge ouverte au public la semaine et le weekend et propose des menus du terroir pour une quarantaine de couverts. Elle a diversifié son offre en proposant l'accueil de séminaires dans ses locaux, la restauration à emporter. C'est aussi une cuisine collective confectionnant des repas pour le foyer d'hébergement du Razès. Les travailleurs en service en salle s'occupent également de l'entretien des locaux.

Entretien des espaces verts

Cet atelier propose des services dans l'entretien des espaces verts pour des particuliers, des entreprises ou des collectivités territoriales.

Prestations aux entreprises et mise à disposition

Ces prestations permettent à des travailleurs accueillis à l'ESAT de travailler au sein d'entreprises partenaires dans des situations similaires à celles du milieu ordinaire de travail.

- Foyer d'hébergement du Razès

Le foyer d'hébergement du Razès accueille 23 personnes handicapées psychiques travaillant à l'ESAT du Razès. L'ambition du projet d'établissement est de maintenir la personne dans son emploi et de donner une dimension de progressivité dans son insertion sociale.

Le principe est que les personnes sont, dans un premier temps, dans une phase de stabilisation et d'évaluation, encadrées de manière continue par une équipe éducative au foyer d'hébergement, (18 places) puis, lorsqu'elles atteignent un niveau d'autonomie suffisant, elles peuvent s'installer au foyer ouvert (6 places) qui se situe dans des appartements à NAILLOUX.

Ce foyer permet plus de liberté dans la vie quotidienne et l'encadrement y est allégé. Par la suite, les personnes souhaitant vivre en appartement individuel peuvent bénéficier de l'accompagnement du S.A.M.S.A.H si elles le souhaitent.

La diversité de ces modes d'accompagnement permet d'adapter au mieux les réponses aux besoins et désirs des personnes accompagnées.

Les objectifs généraux d'accompagnement consistent pour l'établissement à :

- Offrir un hébergement et un accueil adaptés
- Proposer un accompagnement médico-social adapté et individualisé
- Développer les potentialités, maintenir les acquis, favoriser l'apprentissage et l'autonomie
- Favoriser la participation à une vie sociale, culturelle et sportive et l'intégration dans la vie du village et la citoyenneté

- Foyer de Vie Le Douyssat

Le Foyer de vie Le Douyssat est un établissement qui a ouvert ses portes aux résidents en février 2023. Situé à Nailloux, cet établissement est équipé de 35 chambres. L'établissement est agréé pour trois ty d'accueil : accueil temps complet, accueil séquentiel, et accueil temporaire (90 jours pas an maximum). Il possède aussi un agrément pour 5 places en accueil de jour.



Association A.P.R.E.S.

COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2025

AU : 31-12-2025

	N	N-1
EXERCICE :	2025	2024
Durée :	12 mois	12 mois

ANNEXE

INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Le Foyer de Vie Le Douyssat enregistre son premier exercice comptable équilibré en 2025

Créé en 2022, et ayant ouvert ses portes aux résidents en février 2023, le Foyer de Vie Le Douyssat, dernier établissement créé par l'association APRES avait enregistré des pertes comptables sur ses premiers exercices de démarrage. Le cumul de ces pertes représentait de l'ordre de 614 K€ à fin 2024. L'établissement a retrouvé l'équilibre comptable en 2025 grâce à une fréquentation en net accroissement par rapport aux exercices précédents. Par ailleurs, le Conseil Départemental de Haute Garonne nous a signifié par sa décision de financement de l'exercice qu'elle reprendrait sur 3 ans le déficit des exercices 2022 et 2023 (534K€). Ainsi, l'excédent comptable de 270 K€ enregistré en 2025 par l'établissement est le signe de son retour à l'équilibre financier durable.

Certification sous conditions du centre Post Cure

L'année 2025 a été marquée par la visite de certification de la Haute Autorité de Santé de l'établissement Centre Post Cure. La décision de certification sous conditions, prononcée à l'issue de cette évaluation, constitue à la fois une reconnaissance des nombreux points forts de l'établissement et une invitation à poursuivre les efforts engagés dans certains domaines identifiés comme perfectibles. Les observations formulées par les experts-visiteurs ont été pleinement prises en compte et ont donné lieu à un plan d'actions mobilisant l'ensemble des professionnels. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de notre politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. La nouvelle visite de la HAS prévue en janvier 2026 représente une échéance importante pour l'établissement. Elle sera l'occasion de mesurer les progrès réalisés, de valoriser les actions correctives mises en œuvre et de confirmer la dynamique collective engagée au service des personnes accompagnées. Les équipes abordent cette perspective avec détermination et confiance, convaincues que les travaux entrepris contribueront à renforcer encore la qualité des accompagnements, la sécurisation des pratiques professionnelles et la satisfaction des usagers.

Changement du logo APRES

L'année 2025 a marqué une étape importante dans la stratégie de communication de l'association avec l'adoption d'un nouveau logo. Cette nouvelle identité visuelle reflète l'évolution de l'association et les valeurs qu'elle porte au quotidien. Sa validation lors de l'Assemblée Générale, par un vote réunissant professionnels et personnes concernées, a constitué un temps fort de la vie associative. Cette démarche témoigne de la volonté de construire une communication plus moderne, plus lisible et partagée par l'ensemble des acteurs. Elle contribue également à renforcer la visibilité et l'attractivité de l'association auprès de ses partenaires et du grand public.



Un contrôle par l'URSSAF de l'association APRES en 2025

L'association APRES a été contrôlée par l'URSSAF de septembre à novembre 2025. Le précédent contrôle était en 2018. Depuis cette date l'association a créé le foyer de Vie augmentant ses effectifs salariés d'environ 40%. Le résultat du contrôle s'est traduit par quelques recommandations que les services vont prendre en compte et de corrections d'erreurs déclaration pour les exercices 2022 à 2024 pour un montant total de 446€.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la continuité d'exploitation de l'entité



Association A.P.R.E.S.

COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2025

AU : 31-12-2025

N N-1

EXERCICE : 2025 2024

Durée : 12 mois 12 mois

ANNEXE

A- REGLES ET METHODES COMPTABLES(1/2)

Note N° A1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences liées à la 1ère application du règlement ANC 2022-06
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Règlement n°2022-06 du 4/11/2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5/06/2014 relatif au PCG ;
- Règlement n°2023-03 du 7/07/2023 modifiant divers règlements en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 ;
- Règlement n°2018-06 du 5/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Règlement n° 2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Note N°A2 : CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, les comptes annuels de 2025 sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. L'application de ce règlement a conduit à adapter la présentation de certains postes du bilan et du compte de résultat ainsi que la nomenclature de certains comptes.

Ce changement constitue un changement de méthode comptable résultant de l'application d'un nouveau texte réglementaire.

Les informations comparatives relatives à l'exercice précédent ont été reclassées lorsque cela a été possible afin d'assurer la comparabilité des comptes. Dans le cas où des reclassements sont opérés, le bilan et le compte de résultat de 2024 tels qu'ils ont été arrêtés et publiés sont présentés séparément dans l'annexe des comptes de 2025.

Les principaux changements sont les suivants :

- Les quotes-parts de subvention d'investissement virées au résultat pour un montant de 10,6 K€ comptabilisé sur l'exercice 2024 en produits exceptionnels, l'ont été pour un montant de 15 K€ en produits d'exploitation en 2025.
- Les transferts de charge inscrits sur une ligne dédiée pour 124 K€ sur l'exercice 2024 sont remontés sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » dans la colonne de l'exercice 2024 et correspondaient essentiellement à des remboursements de charges de personnels. En comparaison avec 2024, les transferts de charge sur 2025 sont dorénavant comptabilisés en diminution du poste de charge prévu à cet effet, tel est le cas cette année pour les remboursements reçus directement en compensation de charges de personnel .
- Les aides au poste au titre de l'emploi de travailleurs handicapés reçues par l'association gestionnaire d'ESAT inscrites en 2024 en produits d'exploitation pour 627 K€, l'ont été cette année pour 639 K€ en diminution des charges de personnel.

Note N° A3 : GESTION PROPRE ET GESTION CONTROLEE

Les opérations relevant d'un droit de regard des organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle font l'objet d'une comptabilité distincte de celles relevant de la compétence exclusive de l'Association et de ses instances de direction. Les premières constituent le domaine de la gestion contrôlée, les secondes, celui de la gestion propre.

La situation patrimoniale de l'association est obtenue par agrégation de la gestion propre et de la gestion contrôlée.

Les charges engagées sur une décision de gestion de l' Association sans discussion préalable avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle sont, en cas de refus, comptabilisées au titre de la gestion propre.

NB : Le résultat figurant au bilan et au compte de résultat, sur la ligne « dont excédent ou déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales », n'intègre pas le résultat de l'établissement CPC, celui-ci relevant d'une activité sanitaire.

Note N° A4 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les nouvelles subventions d'investissement octroyées sont comptablement enregistrées selon les dispositions édictées dans le document d'octroi de la subvention :

- soit en totalité en produit exceptionnel ;
- soit dans les fonds propres dans les comptes de classe 13 prévus à cet effet et est rapportée au compte de résultat selon le plan d'amortissement de l'immobilisation qu'elle finance.

Note N° A5 : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

Lorsque les actions qu'elles financent s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou à défaut, pro-rata-temporis. La quote-part incombant aux exercices futurs est inscrite en "Subventions perçues d'avance".

La quote-part incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite en charges sous la rubrique "Engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan en "Fonds dédiés". Ces sommes inscrites en "Fonds dédiés" sont reprises en produits sous la rubrique "Reprises sur fonds dédiés" au rythme de leur réalisation.

Note N° A6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais d'établissement correspondent à des dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent le développement de l'association, mais qui ne peuvent être rapportées à des productions de biens ou services identifiés.

Les frais de recherche et développement correspondent à des dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui contribuent au développement de l'association, et qui peuvent être rapportées à des productions à venir de biens ou services identifiés.

• Mode et durée d'amortissement :

- Frais d'établissement : linéaire sur 5 à 7 exercices ;
- Frais de recherche et développement : linéaire sur la durée prévue des productions à venir de biens ou services, sans excéder 3 exercices ;
- Logiciels : linéaire sur 3 à 7 exercices.



Association A.P.R.E.S.

COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2025

AU : 31-12-2025

N

N-1

EXERCICE : 2025

2024

Durée : 12 mois

12 mois

ANNEXE

A- REGLES ET METHODES COMPTABLES(2/2)

Note N° A7 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production sous déduction de leur valeur probable de réalisation. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie d'utilisation estimée des immobilisations.

• Mode et durée d'amortissement des immobilisations acquises neuves :

- Installations techniques, matériel et outillages industriels : linéaire sur 3 à 10 ans ;
- Matériel de bureau linéaire sur 5 ans
- Matériel informatique linéaire sur 4 ans
- Mobilier : linéaire de 5 à 10 ans.

• Mode et durée d'amortissement des immobilisations acquises d'occasion :

- Linéaire sur la durée de vie restant à courir.

• Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi :

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges de fonctionnement conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être re-activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elle seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.

Note N° A8 : PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Une provision est comptabilisée lorsque le recouvrement de créances est gravement compromis ou lorsqu'ils font l'objet d'une procédure contentieuse.

Note N° A9 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, au coût d'acquisition ou de production. Ils sont ramenés à leur valeur probable de réalisation, si celle-ci s'avère inférieure.

Note N° A10 : CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

"Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services".

Le conseil d'administration a opté pour une non valorisation des contributions des bénévoles de l'association afin de ne pas alourdir la charge administrative.

Note N° A11 : INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Elles sont comptabilisées lors de leur versement.

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée conformément aux principes généralement admis en France, elle ressort à 107 556€ et a été calculée en fonction de la convention collective handicapée (établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées) et des hypothèses suivantes :

- départ prévu sauf dérogation individuelle : 64 ans pour les salariés cadres et non cadres ;
- taux de rotation du personnel retenu : 12% pour les salariés cadres, et 14% pour les salariés non cadres ;
- taux de progression salariale 1,00% constant pour les salariés cadres et non cadres ;
- taux de charges sociales est de 60% pour les cadres et de 52% pour les non cadres ;
- table de mortalité : table réglementaire INSEE 2022-2024
- Taux d'actualisation : 3,96%.

Note N° A12 : HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 28 727,56 € TTC.

Note N° A13 : REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En application de la Loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que le montant global des rémunérations brutes et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article L. 3111-2 du Code du travail s'élève à 90 965euros brut pour l'exercice 2025. Aucune rétribution n'est allouée aux dirigeants bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration).



Immobilisations

Consolidé total

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement	21 268.57		5 500.00
Autres postes d' immobilisations incorporelles	32 814.34		
Immobilisations incorporelles	54 082.91		5 500.00
Terrains	1 088 000.00		
Constructions sur sol propre	5 970 701.91		199 002.02
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	845 421.09		34 814.85
Install générales, agenc. et aménag. divers			
Matériel de transport	196 622.81		41 271.00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	626 206.04		78 901.28
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	66 168.08		32 744.58
Immobilisations corporelles	8 793 119.93		386 733.73
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	720.50		
Autres titres immobilisés	837 451.50		
Prêts et autres immobilisations financières	277 968.50		403.00
Immobilisations financières	1 116 140.50		403.00
Total Général	9 963 343.34		392 636.73



Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de			26 768.57	
Autres postes d' immobilisations incorporelles			32 814.34	
Immobilisations incorporelles			59 582.91	
Terrains			1 088 000.00	
Constructions sur sol propre			6 169 703.93	
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 201.41	876 034.53	
Install générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport			237 893.81	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 238.34	703 868.98	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		94 863.26	4 049.40	
Immobilisations corporelles		100 303.01	9 079 550.65	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			720.50	
Autres titres immobilisés			837 451.50	
Prêts et autres immobilisations financières		54 732.10	223 639.40	
Immobilisations financières		54 732.10	1 061 811.40	
Total Général		155 035.11	10 200 944.96	

Amortissements

Consolidé total

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	10 839.03	3 794.60		14 633.63
Autres postes d' immobilisations incorporelles	25 233.50	2 411.06		27 644.56
Immobilisations incorporelles	36 072.53	6 205.66		42 278.19
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 659 419.56	202 372.22	130.36	2 861 661.42
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Installations techniques, matériel et outillage	511 770.13	65 354.75	1 104.02	576 020.77
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	126 819.42	19 415.05		146 234.47
Matériel de bureau, informatique, mobilier	353 383.11	61 896.04	1 238.34	414 040.81
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	3 651 392.22	349 038.06	2 472.72	3 997 957.47
Total Général	3 687 464.75	355 243.72	2 472.72	4 040 235.66

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement	3 794.60				
Autres postes d' immobilisations incorporelles	2 411.06				
Immobilisations incorporelles	6 205.66				
Terrains					
Constructions sur sol propre	202 372.22				
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Installations techniques, matériel et outillage	65 354.75				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport	19 415.05				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	61 896.04				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	349 038.06				
Total Général	355 243.72				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Créances et Dettes

Consolidé total

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	223 639.40	223 639.40	
Clients douteux ou litigieux	4 593.61	4 593.61	
Créances clients	682 504.24	682 504.24	
Personnel et comptes rattachés	828.29	828.29	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA	47 549.63	47 549.63	
Etat, autres impôts	17 583.00	17 583.00	
Etat, créances diverses	346 545.16	346 545.16	
Groupes et associés	18 335.68	18 335.68	
Débiteurs divers	22 385.29	22 385.29	
Charges constatées d'avance	13 175.68	13 175.68	
Total général	1 377 139.98	1 377 139.98	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			



Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	3 067 405.47	258 695.75	1 040 087.09	1 768 622.63
Emprunts et dettes financières divers	27 646.50	27 646.50		
Fournisseurs et comptes rattachés	355 481.71	355 481.71		
Personnel et comptes rattachés	213 342.75	213 342.75		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	275 199.43	275 199.43		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA	1 721.82	1 721.82		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	53 549.35	53 549.35		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres Dettes	104 500.91	104 500.91		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 275.98	5 275.98		
Total général	4 104 123.92	1 295 414.20	1 040 087.09	1 768 622.63
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	262 293.46			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

Provisions

Consolidé total

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	251 499.39		213 555.47	37 943.92
Provisions réglementées	251 499.39		213 555.47	37 943.92
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à	53 229.44			
Autres provisions pour risques et charges	27 036.34			
Provisions risques et charges	80 265.78			
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	1 498.97	1 087.88	2 206.76	380.09
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	1 498.97	1 087.88	2 206.76	380.09
Total Général	333 264.14	1 087.88	215 762.23	38 324.01
Dotations et reprises d'exploitation		1 087.88	215 762.23	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				



ANNEXE (Suite)

B1- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX POSTES DU BILAN (1/3)

B1.1) PRESENTATION DES RESULTATS PAR ETABLISSEMENT

	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT COMPTABLE	649 757	251 000
Reprise du résultat antérieur	-177 887	
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	471 870	251 000
Dont résultats effectif sous gestion propre	330 124	245 790
Dont résultats effectif sous gestion contrôlée	141 746	5 210

B1.2) TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde a l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise	975 385				975 385
Fonds propres avec droit de reprise	64 585				64 585
Écarts de réévaluation					-
Réserves	3 822 598	39 348			3 861 946
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>674 655</i>	<i>39 348</i>		-	<i>714 004</i>
Report à nouveau	672 115	211 652			883 768
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	- <i>511 717</i>	- <i>45 648</i>	-	-	<i>557 365</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	251 000	- 251 000	649 757		649 757
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>5 210</i>	- <i>5 210</i>	<i>319 633</i>		<i>319 633</i>
					-
SITUATION NETTE (I)	5 785 684	-	649 757	-	6 435 441
Fonds propres consommables					-
Subventions d'investissement	76 414		43 186	4 053	115 547
Provisions réglementées	251 499			213 556	37 944
TOTAL (II)	327 914	-	43 186	217 608	153 491
TOTAL (I+II)	6 113 597	-	692 943	217 608	6 588 932

B1.3) TABLEAU DES CONCOURS PUBLICS ET DES SUBVENTIONS PERCUS

	Autorités administratives	Montant
Concours publics		7 139 488
CPC	ARS	2 502 894
BPAS	ARS	834 229
SAMSAH CD	CD	423 933
SAMSAH ARS	ARS	347 682
FOYER	CD	889 545
FDV	CD	2 141 206
Subvention d'exploitation		16 785
Subvention d'investissement		
TOTAL		7 156 273



COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2025		Association A.P.R.E.S.		N	N-1
AU : 31-12-2025		EXERCICE :	2025	2024	
		Durée :	12 mois	12 mois	

ANNEXE (Suite)

B1- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX POSTES DU BILAN (1/3)

B1.4) TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondants à
Subvention d'exploitation						-	
Contributions financières						-	
BPAS - ARS Investissement Construction bureaux	117 408		5 694			111 713	
Foyer - réaffectation PPI accordée	301 941	17 510	-			319 451	
BPAS - réaffectation PPI accordée	128 253	25 000	-			153 253	
CPC - Fonds dédiés au programme Hop'En	192 000		309			191 691	
BPAS - ARS Fonds dédiés à une étude énergétique des batiments	3 391		800			2 591	
BPAS - CNR Contractualisation&Coopération	1 099		1 099			-	
Fonds dédiés à l'exploitation - Grappe Happy Logiciel DUI	25 667		25 667			-	
CPC - Fonds dédiés - Décret Tertiaire Batiment			12 151		213 555	201 405	
Ressources liées à la générosité du public						-	
TOTAL	769 758	42 510	45 719	-	213 555	980 104	-

Les 213K€ inscrits en transferts proviennent des provisions réglementées après accord du financeur

B1.5) MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Détail	Nombre
I- MEMBRES COTISANTS	
. Membres d'honneurs	
. Membres actifs	13
. Autres membres	
II- MEMBRES NON COTISANTS	
. Autres membres	
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES	13
NOMBRE DE MEMBRES COTISANTS	13
MONTANT DE LA COTISATION	30 €
MONTANT DES COTISATIONS DE L'EXERCICE	410 €

La **cotisation** est une somme d'argent dont les statuts d'une association prévoient le versement pour tout ou partie des membres. Elle contribue au fonctionnement de l'organisme.

Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations :

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif



B1.6) CHARGES A PAYER,PRODUIT A RECEVOIR ET ...	
	Montant
Charges à payer par poste de bilan	435 215
Emprunts et dettes des établissements de crédit (intérêts courrus)	10 922
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 577
Dettes fiscales et sociales	307 932
Autres dettes	16 784
Produits à recevoir par poste de bilan	207 826
Immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	20 641
Autres créances	187 185
Trésorerie	-
Charges constatées d'avance	13 176
Produits constatés d'avance	5 276
Charges exceptionnelles	-
Produits exceptionnels	-



Les charges constatées d'avance ne représentent que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Association A.P.R.E.S.		N	N-1
COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2025		EXERCICE : 2025	2024
AU : 31-12-2025		Durée : 12 mois	12 mois

ANNEXE (Suite)

B1- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX POSTES DU BILAN (2/3)

B1.7) ENGAGEMENTS HORS-BILAN

	Lettre d'intention	Sûretés réelles	Cautions	Engagements	TOTAL N 2025	TOTAL N - 1 2024
ENGAGEMENTS DONNÉS						
.Retraite du personnel					107 556	104 920
.Intérêts restant à courir sur emprunts contractés					542 602	635 057
.Garanties données sur emprunts contractés (capital restant dû)		2 384 925			2 384 925	2 544 979
.Garanties données aux dirigeants						
TOTAL		2 384 925			3 035 083	3 284 956
ENGAGEMENTS REÇUS						
.Intérêts restant à courir sur prêts consentis						
.Garanties reçues sur emprunts contractés			75 009		75 009	85 010
.Garanties reçues des dirigeants						
.Plafond de découvert autorisé						
.Plafond d'escompte autorisé						
.Plafond loi Dailly autorisé						
.Valeur résiduelle sur crédits-baux mobiliers						
.Valeur résiduelle sur crédits-baux immobiliers						
TOTAL			75 009		75 009	85 010
ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES						
.Effets escomptés non échus						
.Loyers restant dûs sur crédits-baux mobiliers					71 464	106 270
.Loyers restant dûs sur crédits-baux immobiliers						
.Loyers restant dûs sur baux commerciaux						
.Créances ou cptes courants abandonnés à meilleure fortune						
TOTAL					71 464	106 270

B1.8) EFFECTIF MOYEN EMPLOYÉ DURANT L'EXERCICE

	Dirigeants	Cadres	Agents de maîtrise	Employés, Ouvriers	TOTAL N 2025	TOTAL N - 1 2024
Nombre de personnes	3	13		79	95	98
Nombre de postes en équivalent temps plein	2,75	7,95		64,19	74,89	74,07
Dont : . apprentis				-	1,00	1,00
. handicapés				-	2,80	0,47
. Autres contrat aidés						